

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 1^{er} avril 2026

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

**Point 9 : Désignation des délégués au comité syndical du S.I.V.U. de l'école de
Musique RAVEL**

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au scrutin secret appelés à siéger au comité syndical du S.I.V.U. susmentionné.

L'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales prévoit que le conseil municipal peut décider de voter à main levée l'élection des délégués, à condition que ce soit à l'unanimité.

Le Maire propose le vote à main levée. Il est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

Mme le Maire demande quels sont les candidats.

Se proposent comme candidats titulaires : Fabienne BLUEM, Patrick MALTES, Chrystelle LABORDE et Dominique BRENNER

Et comme candidats suppléants : Céline DAUM, Eric GOBERT, Dominique BRENNER et David GAENG

Il est procédé à l'élection à main levée qui a donné les résultats suivants :

Considérant la candidature pour le siège de titulaire : Fabienne BLUEM

Voix recueillies par le candidat : **21**

Considérant la candidature pour le siège de titulaire : Patrick MALTES

Voix recueillies par le candidat : 18

Considérant la candidature pour le siège de titulaire : Chrystelle LABORDE

Voix recueillies par le candidat : 18

Considérant la candidature pour le siège de titulaire : Dominique BRENNER

Voix recueillies par le candidat : 7

Considérant la candidature pour le siège de suppléant : Céline DAUM
Voix recueillies par le candidat : 18

Considérant la candidature pour le siège de suppléant : Eric GOBERT
Voix recueillies par le candidat : 21

Considérant la candidature pour le siège de suppléant : Dominique BRENWER
Voix recueillies par le candidat : 9

Considérant la candidature pour le siège de suppléant : David GAENG
Voix recueillies par le candidat : 18

Le Conseil municipal proclame donc élus, pour siéger au Comité syndical du S.I.V.U. de l'Ecole de Musique « RAVEL » :

Fabienne BLUEM - déléguée titulaire

Patrick MALTES – délégué titulaire

Chrystelle LABORDE – déléguée titulaire

Céline DAUM – déléguée suppléante

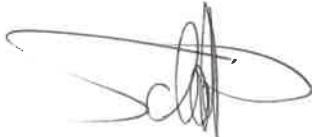
Eric GOBERT – délégué suppléant

David GAENG - délégué suppléant

Les susnommés sont donc désignés membres titulaires respectivement suppléants du comité syndical du S.I.V.U. de l'Ecole de Musique « RAVEL ».

Pour extrait certifié conforme.
Lampertheim, le 1er avril 2026

Maxime SCHOTT



Secrétaire de séance



Murielle FABRE



Maire de Lampertheim